

Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du prochain budget fédéral



Canadian
Chamber of
Commerce
Chambre de
Commerce
du Canada

Août 2023



Recommandations

- I. Construire des infrastructures favorisant le commerce
- II. Alléger le fardeau de faire des affaires
- III. Faciliter la transition vers la carboneutralité
- IV. Favoriser une économie innovante
- V. Attirer et conserver les talents
- VI. Diriger dans le domaine des sciences de la vie



Introduction

La compétitivité du Canada se dégrade. Comme le savent les membres de ce Comité, nous devons parvenir à une croissance beaucoup plus forte si nous voulons maintenir notre niveau de vie et continuer à fournir les services dont les Canadiens ont besoin.

La Chambre de commerce du Canada continue d'exhorter le gouvernement à se concentrer sur la croissance tirée par le secteur privé : de nombreuses mesures incluses dans notre mémoire, y compris la réforme réglementaire et le démantèlement des barrières internes, ne coûteront rien ou presque, mais généreront de la richesse et des investissements futurs. Le budget de 2024 représente l'occasion de mettre en œuvre une stratégie décisive pour attirer les investissements nécessaires à une croissance forte et durable et à une transition vers la carboneutralité réussie.

Au lendemain de la pandémie, nos concurrents internationaux continuent de nous dépasser, mais nos possibilités sont claires. Les conditions géopolitiques ont introduit l'insécurité et perturbé la primauté du droit et les relations commerciales traditionnelles. Bien que le Canada soit également exposé à ce problème, il est unique parmi les sociétés libres en raison de sa capacité à garantir la sécurité économique mondiale grâce à l'abondance de ses ressources naturelles.

Nous avons maintenant l'occasion de montrer au monde que nous pouvons, littéralement, livrer la marchandise.

Le mémoire prébudgétaire de la Chambre de commerce du Canada a été élaboré par les conseils et comités de nos membres, au nom de nos 200 000 entreprises de toutes tailles, de toutes les régions et de tous les secteurs économiques du Canada.

En outre, la Chambre de commerce du Canada souhaite que le gouvernement continue à soutenir le Laboratoire de données sur les entreprises. À l'avenir, la survie et le succès des entreprises nécessiteront un accès continu aux outils et aux renseignements conviviaux du Laboratoire, afin que les entreprises puissent réagir avec souplesse à l'évolution rapide des tendances économiques. Le financement devant expirer en mars 2024, nous demandons une extension de trois ans du partenariat fructueux du Laboratoire avec Statistique Canada, alors qu'il s'achemine vers l'autosuffisance. Cette extension permettrait non seulement de préserver les précieuses données commerciales déjà conservées, mais aussi de maintenir et d'étendre l'impressionnante série de résultats innovants du Laboratoire et les données en temps réel mises gratuitement à la disposition des entreprises, des municipalités, des chercheurs universitaires et des groupes communautaires du Canada.

La Chambre de commerce du Canada est impatiente de travailler en partenariat avec le gouvernement sur la stratégie qui nous permettra de répondre à ce moment. Compte tenu des vents contraires auxquels nous sommes confrontés, la collaboration entre les décideurs politiques et la communauté des affaires est plus essentielle que jamais.



Construire des infrastructures favorisant le commerce

Il est essentiel de définir des priorités claires pour les projets d'infrastructure commerciale qui produisent des résultats économiques mesurables. Le gouvernement peut collaborer avec les provinces, le secteur privé, les collectivités et les peuples autochtones pour résoudre les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement et permettre au Canada d'exporter les produits dont le monde a besoin.

- 1) **S'engager à investir à long terme par le biais d'un plan d'infrastructure commerciale du Canada.** Le Canada doit construire et entretenir des infrastructures commerciales qui assurent un transport fiable et efficace des marchandises vers et depuis le marché. Les corridors commerciaux nationaux et internationaux devraient consolider les chaînes d'approvisionnement et faire du Canada un partenaire commercial fiable.
- 2) **Renforcer les capacités à prévenir les menaces évitables pesant sur les chaînes d'approvisionnement.** Les interruptions de travail récurrentes continuent de nuire à l'économie et à la réputation du Canada. Le gouvernement devrait envisager de fournir de nouveaux outils de résolution des conflits, y compris le pouvoir du cabinet fédéral d'imposer un arbitrage contraignant pour la résolution d'un conflit du travail dans les secteurs qui sont essentiels aux chaînes d'approvisionnement du Canada, y compris les chemins de fer et les ports.
- 3) **Abandonner l'introduction d'une législation antibriseur de grève.** Toute action visant à accroître la volatilité et à perturber les processus de la chaîne d'approvisionnement ne fera qu'augmenter les coûts pour les Canadiens et les entreprises, et compromettra davantage nos relations commerciales.
- 4) **Loi visant à réduire les obstacles au commerce interprovincial en établissant un registre public.** Un registre public permettra de mieux faire connaître les obstacles au commerce interprovincial et d'encourager les gouvernements à les justifier ou à les éliminer.

Alléger le fardeau de faire des affaires

Les organismes de réglementation et les entreprises doivent travailler ensemble pour éviter de compromettre la croissance économique et la compétitivité du Canada. Pour éviter de perdre la prochaine génération de talents et d'innovations au profit de pays concurrents, le gouvernement doit éviter d'imposer de nouvelles taxes sur les entreprises qui éloignent encore plus les investissements.

- 5) **Lancer un examen indépendant complet du système fiscal.** Le Canada doit réformer le système fiscal pour le rendre plus simple et plus équitable.
- 6) **Accélérer la modernisation de la réglementation.** Agir pour moderniser notre cadre réglementaire peut améliorer les protections environnementales, sociales et économiques tout en augmentant l'investissement, la croissance et l'emploi.
- 7) **Ajouter un mandat économique et de compétitivité pour les organismes de réglementation.** Un mandat économique pour les organismes de réglementation



encouragerait des réglementations gérables qui soutiennent la croissance économique et prennent en compte notre compétitivité sur le marché mondial.

- 8) **Assurer l'alignement réglementaire.** Le gouvernement doit chercher à alléger le fardeau réglementaire qui pèse sur les entreprises canadiennes et collaborer avec l'industrie et nos partenaires commerciaux internationaux pour garantir l'efficacité et l'alignement de la réglementation.
- 9) **Différer la mise en œuvre du deuxième pilier de l'accord fiscal de l'OCDE au Canada.** Le consensus et la coordination avec nos principaux partenaires commerciaux, les États-Unis et l'Union européenne, sont essentiels pour trouver une voie fructueuse.
- 10) **Abandonner la taxe sur les services numériques.** Les lois actuelles imposent une rétroactivité complexe, invitent à des représailles commerciales et risquent de taxer doublement les revenus.
- 11) **Prolonger l'incitatif à l'investissement accéléré.** Le report de la période d'élimination progressive de 2024 et de la date d'expiration de 2027 favorisera les investissements dans les actifs productifs.
- 12) **Aligner les critères du crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental sur la LIR.** L'utilisation de critères plus restrictifs que ceux établis par la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour les crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental freine les investissements des entreprises et l'innovation dans les domaines des logiciels, de la fabrication et de la construction.
- 13) **Supprimer ou modifier la taxe sur les rachats d'actions.** Si elle est adoptée, elle devrait protéger les PME canadiennes en prévoyant un seuil d'exemption et se limiter aux cas où des sociétés publiques acquièrent leurs propres actions sur le marché en vue de leur annulation.
- 14) **Éliminer les règles de déclaration des transactions notifiables et déclarables qui nuisent aux contribuables qui respectent les règles.** Dans leur version actuelle, ces règles peuvent pénaliser les contribuables lorsqu'un conseiller ou un promoteur ne respecte pas les obligations de déclaration, même si le contribuable a effectué une déclaration en bonne et due forme.
- 15) **Préserver l'esprit des dispositions du projet de loi C-208 relatives aux transferts d'entreprises familiales.** La consultation des entreprises canadiennes en vue de préserver les dispositions législatives adoptées par le Parlement permettrait certainement aux entreprises de se conformer à la législation fiscale.
- 16) **Reconsidérer l'indexation annuelle et automatique des droits d'accises sur la bière, le vin et les spiritueux.** Les lois actuelles sont trop rigides et ne permettent pas au Parlement de tenir compte de l'évolution du marché ou de l'environnement opérationnel lorsqu'il impose de nouvelles taxes.



Faciliter la transition vers la carboneutralité

Il faut établir un plan pour encourager les investissements qui feront du Canada un chef de file mondial de la finance durable, tout en produisant et en exportant de l'énergie, des technologies d'élimination du dioxyde de carbone, des carburants propres, des minéraux essentiels et des produits finis produits de manière durable.

- 17) **Accroître le financement de la participation des Autochtones à l'exploitation des ressources naturelles.** Le financement doit être orienté vers les évaluations environnementales menées par les Autochtones, les programmes de formation et d'acquisition des compétences, et la consultation des collectivités.
- 18) **Maximiser l'incidence des crédits d'impôt existants pour les actions accréditatives.** Assouplir le délai de réalisation des dépenses admissibles, en particulier lorsque des retards réglementaires empêchent l'entreprise de dépenser dans le délai imparti, et rendre ces coûts admissibles à la règle du retour en arrière.
- 19) **Réduction des coûts de financement pour la mise en production des mines.** L'intégration des coûts de préproduction des minéraux critiques dans le nouveau crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques stimulerait la production.
- 20) **Encourager les investissements dans les minéraux actuellement non rentables.** Lorsque l'intérêt pour l'investissement privé est limité, le gouvernement doit évaluer les avantages potentiels d'un soutien à la résilience de la chaîne d'approvisionnement ou à la valeur stratégique, y compris dans les cas où les acteurs mondiaux ont une grande maîtrise de l'offre mondiale ou de la dynamique des prix.
- 21) **Élaborer une définition normalisée de l'« investissement aligné sur la carboneutralité ».** Inclure des estimations de réduction des émissions dans les politiques et soutenir le travail du Conseil d'action en matière de finance durable, en particulier son projet de taxonomie de transition.

Favoriser une économie innovante

Les entreprises canadiennes sont bien placées pour jouer un rôle de premier plan dans les secteurs à forte croissance, mais pour conserver cet avantage concurrentiel, nous devons tirer parti de nos atouts dans les domaines de l'intelligence artificielle (IA), de la cybersécurité et de la santé numérique.

- 22) **Protéger les infrastructures critiques, les chaînes d'approvisionnement et les entreprises contre les cybermenaces.** L'investissement dans la sécurité des technologies de l'information et des technologies opérationnelles aidera les opérateurs d'infrastructures critiques de toutes tailles à élaborer et à déployer des stratégies de cybersécurité axées sur la prévention.
- 23) **Moderniser les programmes de recherche et de développement.** Aider les entreprises à entreprendre des recherches à haut risque lorsqu'il n'y a pas de rendement du capital investi et de commercialisation à court terme.



- 24) **Utiliser les marchés publics pour stimuler l'innovation en matière de cybersécurité au Canada.** Rendre les pratiques de passation de marchés publics en matière de technologie plus souples, plus ambitieuses et plus axées sur les résultats.
- 25) **Assurer une protection solide de la propriété intellectuelle des produits innovants.** Des protections raisonnables et fiables de la propriété intellectuelle donnent aux innovateurs la confiance nécessaire pour investir du temps et des ressources importantes dans la recherche et le développement qui s'étendent sur de nombreuses années.
- 26) **Donner la priorité à l'attribution du spectre par des mesures telles que l'augmentation de la quantité de spectres disponible et l'octroi de subventions pour le déploiement en milieu rural.** C'est important pour que les Canadiens de tout le pays puissent accéder aux services sans fil et bénéficier du déploiement des réseaux 5G, utiliser la puissance de l'Internet des objets (IdO) et de l'IA, et pour que les entreprises canadiennes restent compétitives à l'échelle mondiale.
- 27) **Renforcer l'investissement dans l'agriculture.** Établir des partenariats avec les entreprises pour la recherche, le développement de produits et la commercialisation du secteur agroalimentaire, tout en élaborant des mécanismes politiques et des soutiens pour inciter le secteur privé à investir dans la recherche et le développement.
- 28) **Encourager la transformation des produits agricoles à valeur ajoutée.** L'augmentation des investissements dans la transformation des produits agricoles aiderait le Canada à répondre à la demande alimentaire mondiale, tout en favorisant l'activité économique à valeur ajoutée dans les produits de base destinés à l'exportation.
- 29) **Créer un fonds de cyberdéfense pour les PME.** Réorienter le financement des dépenses gouvernementales moins prioritaires afin que le Canada puisse aider les PME à améliorer leur résilience cybernétique et combler le déficit d'investissement en matière de cybersécurité.
- 30) **Prolonger de trois ans le partenariat entre le Laboratoire de données sur les entreprises et Statistique Canada.** Le financement devant expirer en mars 2024, cette prolongation permettrait de préserver de précieux actifs de données commerciales, tout en maintenant et en élaborant l'impressionnante série de produits innovants du Laboratoire et les données en temps réel mises gratuitement à la disposition des entreprises, des municipalités, des chercheurs universitaires et des groupes communautaires du Canada.

Attirer et conserver les talents

Attirer et retenir les meilleurs talents tout en augmentant la productivité est vital pour les entreprises canadiennes. Cependant, de nombreux secteurs peinent à trouver et à conserver les talents nécessaires à leur croissance.

- 31) **Continuer à décentraliser le processus de sélection des immigrants et soutenir les solutions locales élaborées par les collectivités pour répondre à leurs besoins en main-d'œuvre.** Collaborer plus étroitement avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et les administrations municipales, ainsi qu'avec le secteur



privé, afin de mieux comprendre les besoins du marché du travail dans l'ensemble du pays.

- 32) **Élaborer des programmes d'immigration stratégiques, fondés sur les compétences et alignés sur les besoins régionaux en matière de main-d'œuvre.** Ces mesures peuvent être utilisées pour combler les lacunes en matière de main-d'œuvre et devraient être complétées par des mesures de soutien visant à éliminer les obstacles à l'embauche de talents étrangers hautement qualifiés, à améliorer le programme des travailleurs étrangers temporaires et à créer une voie d'accès à la résidence permanente pour les travailleurs du secteur de l'agriculture et de l'alimentation.
- 33) **Accélérer et réduire la complexité de la reconnaissance des qualifications étrangères.** Pour que les nouveaux arrivants qualifiés puissent contribuer à l'économie canadienne, il est nécessaire d'accélérer les progrès en matière de reconnaissance mutuelle dans l'ensemble du pays.
- 34) **Collaborer avec les provinces/territoires afin d'améliorer la qualification et la requalification pour répondre aux besoins du marché du travail.** Fournir aux Canadiens des options d'éducation et d'acquisition de compétences flexibles, accessibles et navigables pour favoriser une culture de l'apprentissage tout au long de la vie afin de créer des viviers de talents par le biais de programmes de mise en relation ciblés.

Diriger dans le domaine des sciences de la vie

La COVID-19 a clairement mis en évidence la valeur du secteur des sciences de la vie, en soulignant les lacunes du Canada en matière de fabrication nationale et en exposant une exigence vitale pour fournir aux Canadiens les médicaments dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin.

- 35) **Améliorer l'agilité réglementaire dans les sciences de la vie et les processus d'examen médical.** Se concentrer sur des procédures d'octroi de licences souples et rapides qui intègrent l'engagement des patients, et lancer un processus agile de mise en œuvre des marchés publics de la santé pour piloter et déployer des produits et des technologies prometteurs afin d'accroître la sécurité du système de santé et d'améliorer les résultats médicaux.
- 36) **Lancer des programmes de soutien à l'innovation dans les sciences de la vie.** Incorporer le renouvellement des enveloppes existantes et ajouter des flux souples encourageant les entreprises à se lancer dans des projets plus risqués.
- 37) **Inclure l'écosystème d'innovation des sciences de la vie dans le déploiement de la Stratégie pancanadienne relative aux données sur la santé.** Intégrer les données du monde réel pour soutenir la prise de décision et accélérer l'adoption de l'innovation.
- 38) **Garantir un champ d'application approprié pour le régime national d'assurance-médicaments.** S'appuyer sur le rôle important joué par les payeurs privés et les employeurs, tout en respectant la compétence des provinces et des territoires, plutôt que de s'y substituer.



39) **Intégrer le secteur des sciences de la vie dans les chaînes d’approvisionnement mondiales.** Favoriser la résilience et la compétitivité en faisant du Canada un élément de la solution mondiale.